



OFFICE DE L'URBANISME

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



© Caroly Stettin/haer, Specimen Studio



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

## CONTRIBUTRICES ET CONTRIBUTEURS

Marta Alonso, directrice de la région Lac-Nord

Sylvain Ferretti, directeur général et directeur ad interim de la planification cantonale

Jean-Luc Gauthey, directeur de la région Rhône-Ouest

Frédéric Josselin, chef du service de la participation citoyenne

André Kovacs, chef du service d'observatoire du territoire

Pascal Michel, attaché de direction

Jean-Charles Pauli, directeur juridique

Virginie Pirens, directrice financière

Marie-Claire Rey, géographe

Sofia Rossier, chargée de communication

Philippe Viala, directeur des projets d'espaces publics

Anne Vuichard, directrice de la région Drize-Lac

Simon Wermelinger, chef du service des procédures

# SOMMAIRE

|                                                     |           |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| <b>Mot du directeur</b>                             | <b>5</b>  |
| <b>Plans adoptés en 2025</b>                        | <b>9</b>  |
| <b>Office de l'urbanisme - organisation en 2025</b> | <b>10</b> |

## Direction générale

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Projet de territoire suisse                              | 11 |
| Plateforme patrimoine, territoire et paysage             | 11 |
| Pôle « Projet »                                          | 13 |
| Pôle « Transition écologique »                           | 13 |
| Prospective                                              | 13 |
| Rencontres avec les professionnels                       | 13 |
| Projets de mobilité structurants ligne Jura-Léman-Salève | 15 |
| Qualité des quartiers                                    | 15 |
| Europas 18                                               | 15 |

## Planification cantonale et communale

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Révision du plan directeur cantonal         | 17 |
| Adaptations du plan directeur cantonal 2030 | 17 |
| Plans directeurs communaux                  | 19 |
| Etudes directrices                          | 19 |
| Surfaces d'assèchement                      | 19 |
| Mise en œuvre de la LAT                     | 19 |
| Equipements publics                         | 19 |
| CERN                                        | 19 |
| FTI                                         | 19 |

## Développement urbain

|                    |    |
|--------------------|----|
| Région Lac-Nord    | 21 |
| Région Rhône-Ouest | 23 |
| Région Drize-Lac   | 25 |

## Projets d'espaces publics

## Services support

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| Direction juridique                              | 29        |
| Procédures/préavis et information                | 29        |
| Direction administrative et financière           | 31        |
| Observation du territoire                        | 31        |
| Participation citoyenne et communication         | 33        |
| <b>Collaboratrices et collaborateurs en 2025</b> | <b>34</b> |



Balade au bord de l'Arve, Festival Explore Demain 2025

## MOT DU DIRECTEUR

En 2025, l'office de l'urbanisme a poursuivi ses missions avec constance, engagement et sens du service public. Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de la capacité de l'institution à conjuguer vision planificatrice, rigueur opérationnelle et coopération étroite à toutes les échelles du territoire.

Sur le plan des réalisations, l'année a été dense et productive. Les avancées dans les projets de planification cantonale et communale, l'adoption de plans localisés de quartier, la progression de projets urbains dans l'ensemble du canton, ainsi que la concrétisation de projets d'espaces publics et de mobilité durable illustrent la capacité de l'office à traduire des orientations de long terme en résultats tangibles. La poursuite de la révision du plan directeur cantonal, l'implication active dans le Projet de territoire Suisse, ainsi que les travaux menés autour des grandes infrastructures de transport et des voies vertes traduisent une ambition claire : préparer dès aujourd'hui un territoire résilient, solidaire et sobre en ressources.

Ces résultats s'inscrivent dans une dynamique collective forte, rendue possible par la qualité des partenariats développés avec les communes, les autres services cantonaux, les acteurs institutionnels, économiques et associatifs, ainsi que par le renforcement des démarches de participation citoyenne. Ces collaborations ont constitué des leviers essentiels pour faire émerger des projets partagés, cohérents et légitimes. L'attention portée à la qualité des quartiers, à la culture du bâti et du paysage, à l'inclusion sociale et à la transition écologique irrigue désormais

l'ensemble des actions de l'office, de la planification stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle.

L'année 2025 a été marquée par des défis importants. La complexité croissante des procédures, la multiplication des contraintes réglementaires, les exigences accrues en matière de concertation, ainsi que l'anticipation de réformes majeures – notamment la mise en œuvre de la LAT 2 – ont fortement sollicité l'organisation. Dans ce contexte, l'office a veillé à sécuriser ses processus, adapter ses outils et maintenir un haut niveau de qualité, tout en assurant la continuité de ses missions.

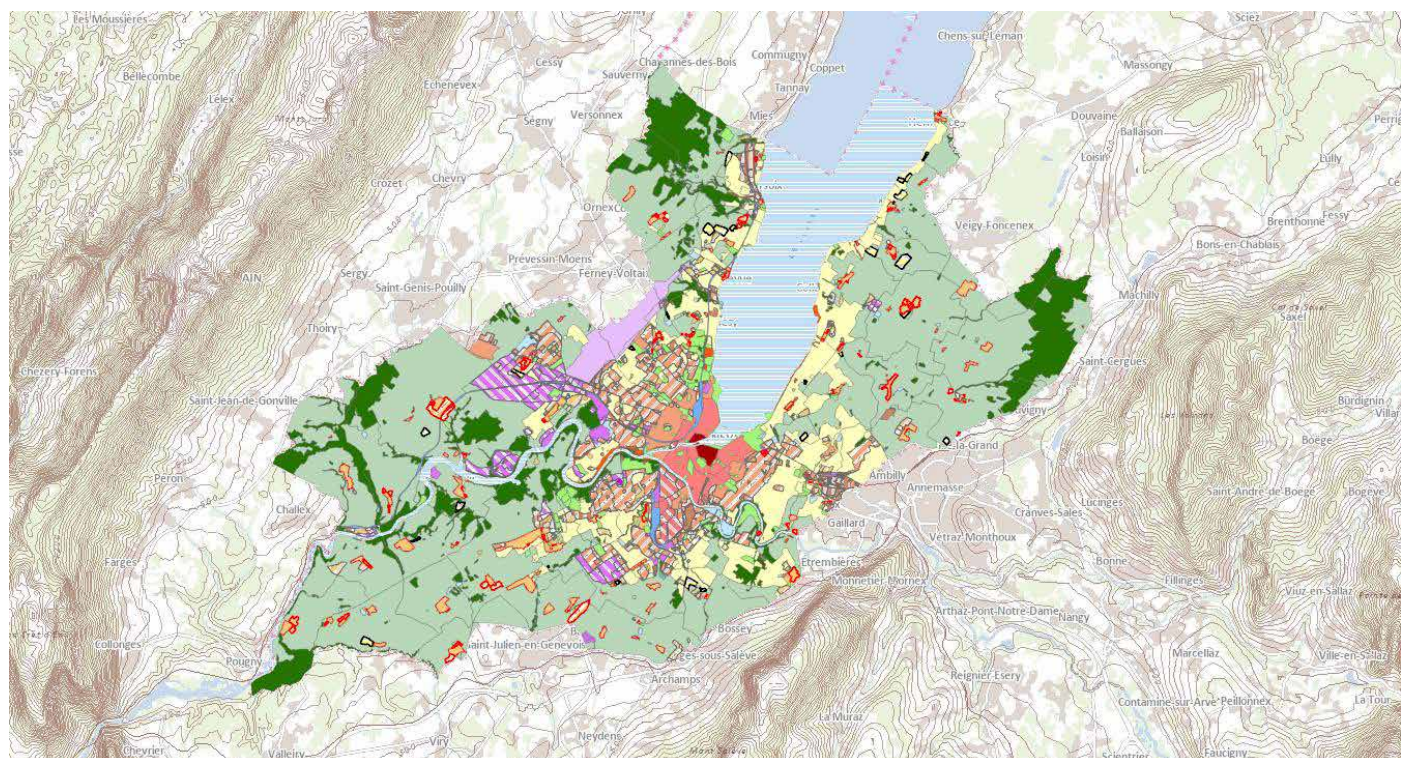
Les enseignements de 2025 nourrissent directement les priorités de 2026. L'année à venir sera déterminante pour finaliser les grandes orientations du futur plan directeur cantonal, approfondir les projets de mobilité et d'infrastructures structurantes, accélérer la transformation qualitative des quartiers existants et renforcer encore l'intégration des enjeux climatiques, paysagers et sociaux dans les projets. Elle constituera également une étape clé pour consolider l'organisation, poursuivre la modernisation des outils de pilotage et de données, et renforcer les compétences nécessaires pour répondre à des enjeux toujours plus transversaux.

L'office de l'urbanisme est reconnaissant à l'ensemble de ses partenaires pour la qualité du dialogue, de la collaboration ainsi que la confiance accordée. L'engagement collectif des équipes de l'office contribue de manière décisive à construire un territoire genevois à la fois accueillant, équilibré et durable.

Sylvain Ferretti  
Directeur général de l'office de l'urbanisme



Place aux enfants à Confignon, Festival Explore Demain 2025



Plan des zones, décembre 2025 (SITG)

# PLANS ADOPTÉS EN 2025

## PLANS DIRECTEURS 2<sup>E</sup> GÉNÉRATION

Plan directeur communal de Carouge  
4 juin 2025

Plan directeur communal et plan directeur  
des chemins pour piétons de Collex-Bossy  
15 septembre 2025

Plan directeur communal de Thônex  
15 septembre 2025

Plan directeur communal de Genève  
17 octobre 2025

Plan directeur communal et plan directeur  
des chemins pour piétons de Genthod  
17 octobre 2025

Plan directeur communal et plan directeur  
des chemins pour piétons d'Anières  
29 octobre 2025

Plan directeur communal et plan directeur  
des chemins pour piétons d'Aire-la-Ville mis à jour  
6 novembre 2025

Plan directeur communal de Plan-les-Ouates  
17 novembre 2025

Plan directeur communal et plan directeur  
des chemins pour piétons du Grand-Saconnex  
10 décembre 2025

## PLANS D'AFFECTATION

Plan localisé de quartier Pôle Satigny-Gare (Satigny)  
28 mai 2025

Plan localisé de quartier Vailly (Bernex)  
6 juin 2025

Modification de zones Les Prés-Grange (Corsier)  
20 juin 2025

Plan localisé de quartier La Tour 2 (Meyrin)  
13 août 2025

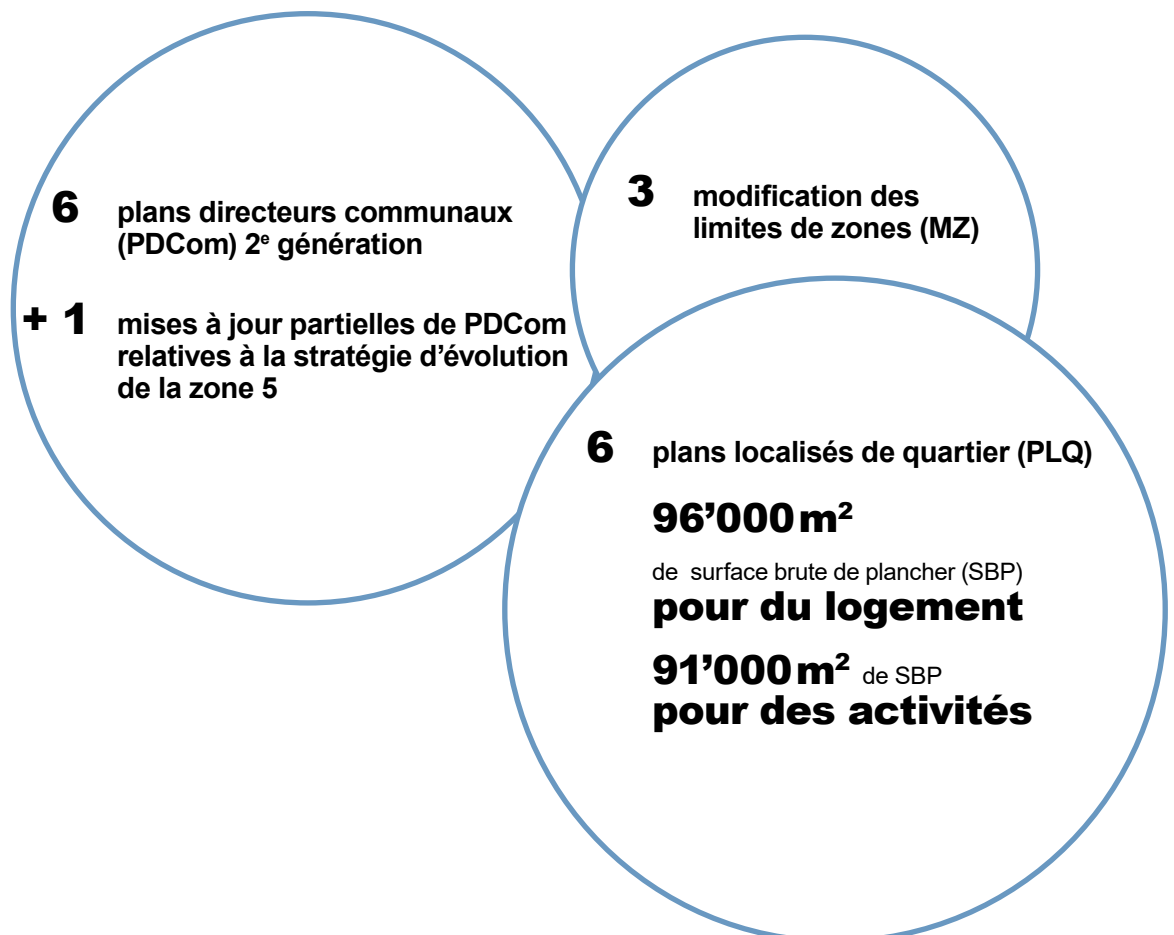
Plan localisé de quartier Avenue Edouard-Baud -  
Place de la Gare (Chêne-Bourg)  
27 août 2025

Modification de zones Seymaz-Sud (Chêne-Bourg)  
10 octobre 2025

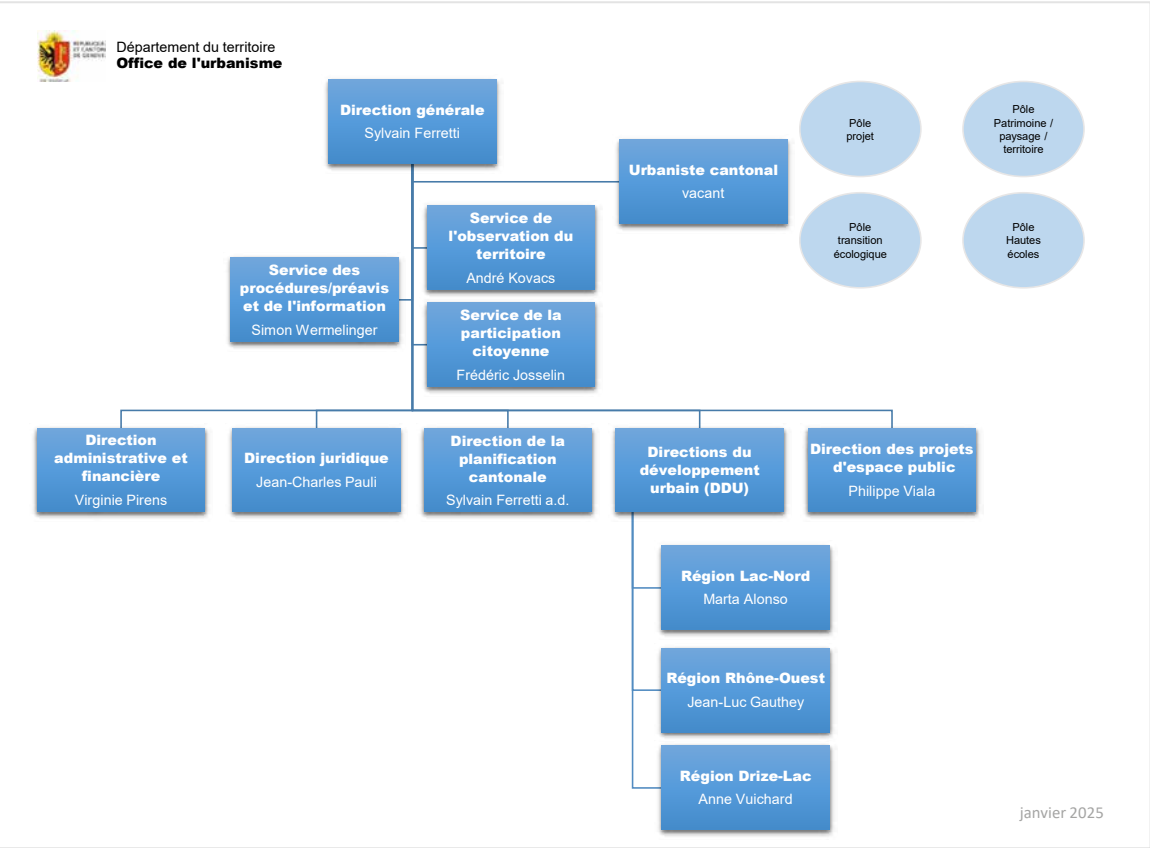
Modification de zones avenue Louis-Casaï -  
chemin des Corbillettes (Vernier)  
10 octobre 2025

Plan localisé de quartier Semailles - Curé-Baud (Lancy)  
17 octobre 2025

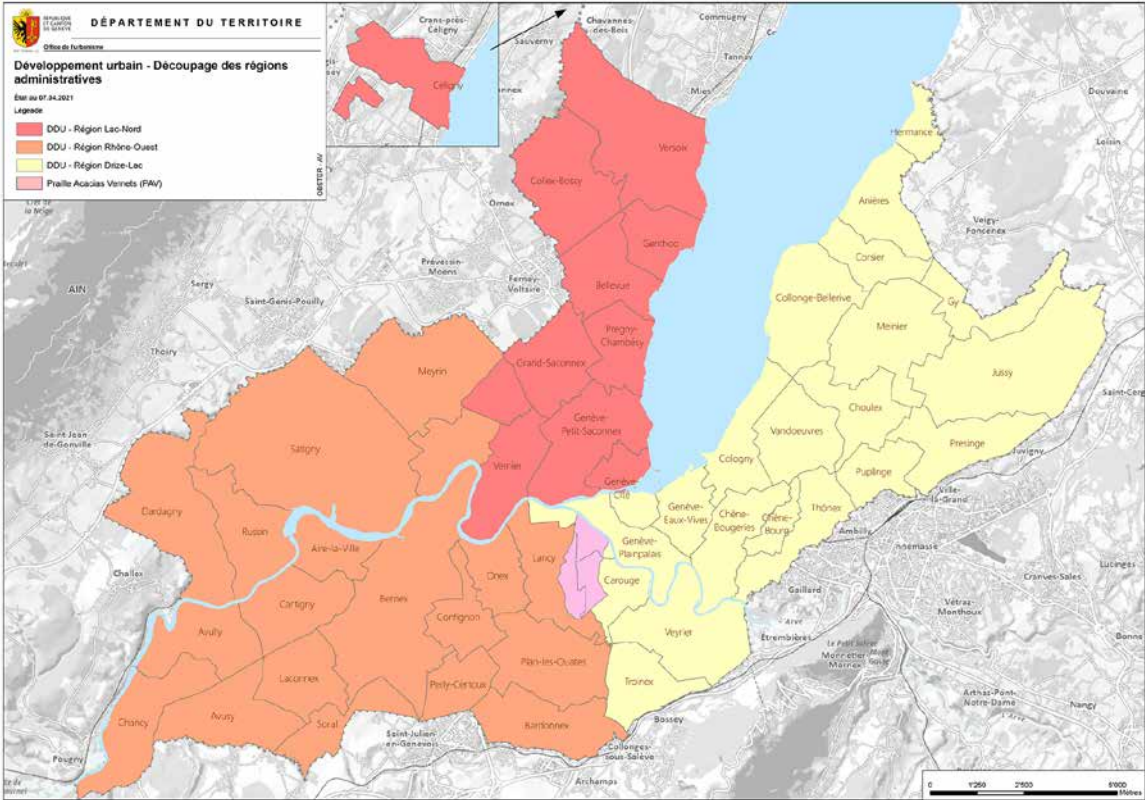
Plan localisé de quartier valant plan de site Campagne Barbey  
(Bellevue)  
14 novembre 2025



# OFFICE DE L'URBANISME ORGANISATION EN 2025



Organigramme détaillé sur [l'annuaire de l'Etat](#)



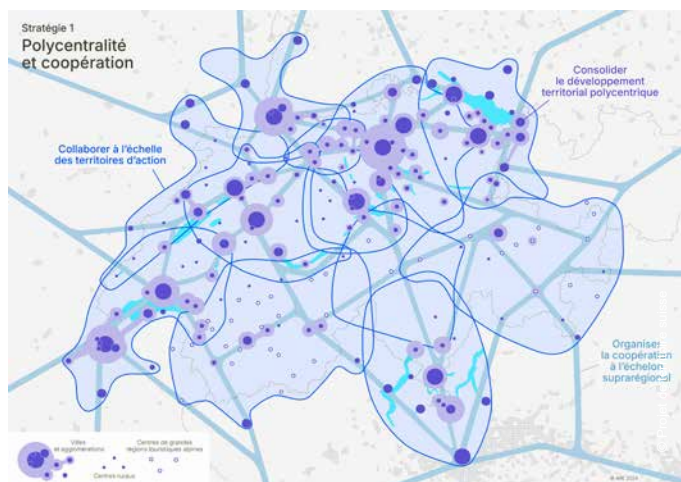
# DIRECTION GÉNÉRALE

**Afin de soutenir l'activité des directions, la direction générale de l'office de l'urbanisme met en place et coordonne plusieurs démarches visant le renforcement des coopérations tant avec les offices concernés qu'avec d'autres acteurs du territoire.**

## PROJET DE TERRITOIRE SUISSE

La Confédération, les cantons, les villes et les communes ont initié en 2024 la mise à jour du Projet de territoire Suisse. Il s'agit d'un document non contraignant qui établit une stratégie de développement territorial pour la Suisse à l'horizon 2050. En coordination avec la direction du projet d'agglomération, la direction générale de l'office de l'urbanisme (OU) a organisé début 2025 la consultation des offices cantonaux sur la partie conceptuelle du document, qui s'appuie sur trois stratégies et de nombreux principes d'action.

Elle a également piloté la rédaction du « territoire d'action » nommé « Espace métropolitain lémanique transfrontalier », en collaboration avec les cantons de Vaud, Fribourg et Valais, ainsi que l'Arc jurassien. Le texte expose quatre orientations stratégiques, qui mettent notamment en avant le développement vers l'intérieur, la polycentralité, la primauté du socle du vivant ou encore la nécessité de redondance dans le système de transport régional. L'ensemble du document est actuellement finalisé et sera adopté par les différentes instances courant 2026.



Projet de territoire suisse - polycentralité et coopération  
(avant-projet pour la consultation publique)

## PLATEFORME PATRIMOINE, PAYSAGE ET TERRITOIRE

La plateforme patrimoine, paysage et territoire (PPT) a pour mission d'accompagner le processus de développement vers l'intérieur, tout en assurant une culture du bâti et du paysage de qualité. Cet espace de collaboration réunit les offices de l'urbanisme, du patrimoine et des sites, de l'agriculture et de la nature. La plateforme PPT permet ainsi de renforcer la prise en compte, en amont des projets, des enjeux du patrimoine, des sites et du paysage comme des composantes majeures de l'aménagement du territoire.

L'année 2025 a commencé par un bilan partagé des cinq années d'activité de la plateforme, lors d'une matinée contributive avec les offices concernés. Ce moment d'échange a permis de relever l'apport de ce lieu d'échange et de dialogue permettant d'offrir une orientation concertée aux responsables de projet, renforçant ainsi la légitimité des planifications. Huit séances se sont par ailleurs tenues en 2025 permettant d'échanger sur une vingtaine de dossiers à toutes les échelles de la planification.

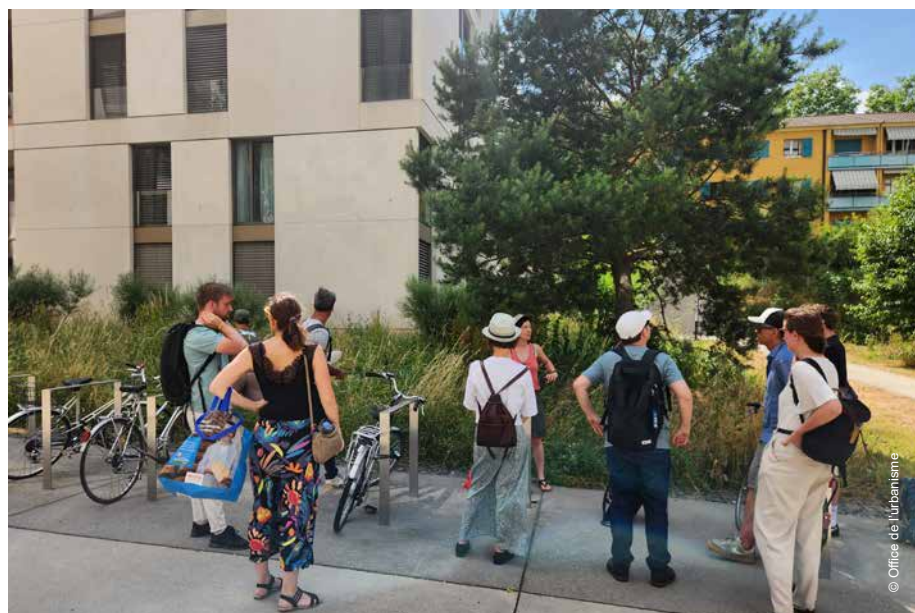
La plateforme contribue parallèlement à la révision du plan directeur cantonal (PDCn), en accompagnant le groupe de travail « Patrimoine et Paysage » dans son identification des espaces à enjeux patrimoniaux et paysagers, ainsi que dans les réflexions sur la stratégie d'urbanisation en cours d'élaboration.



Rapport de bilan de la plateforme PPT



Revue de projet en 2025



Visite guidée organisée par le pôle transition



Exposition « Sol! » au Pavillon Sicli organisée dans le cadre des Rendez-vous de l'urbanisme

## PÔLE « PROJET »

Depuis sa mise en place en 2023, le pôle « projet » assure un rôle pivot entre les services et directions de l'office de l'urbanisme, en faveur d'une culture partagée de la transversalité et de la qualité. Ce pôle soutient par son action et ses apports la prise en compte des enjeux renouvelés de l'urbanisme, à toutes les échelles du projet et dans leurs multiples temporalités.

En 2025, il a contribué à la révision du PDCn en appuyant spécifiquement cette ambition, tout en favorisant des collaborations soutenues avec les offices partenaires. Les questions de la régénération de l'existant, du renforcement des continuités socio-écologiques ou encore de l'intégration des rythmes dans la planification ont notamment été abordées, en complément de sujets plus techniques liés à la zone 5 ou aux dernières extensions urbaines.

L'organisation de six ateliers, d'une revue de projets, d'une visite interdépartementale d'écoles à Bâle, mais aussi le suivi des documents cadres et la préparation des dossiers avant leur passage en commission d'urbanisme ont contribué à renforcer le partage d'informations et les conditions d'un dialogue collaboratif au service de la qualité.

## PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le pôle « transition écologique » a surtout investi le sujet de la révision du PDCn. Deux ateliers de travail autour des objectifs du concept du PDCn ont été organisés afin de partager les enjeux futurs du territoire et de prendre en compte l'expertise des référents des directions métiers et services représentés au sein du pôle, en considérant plus particulièrement les enjeux de la transition écologique.

Le pôle a également organisé une visite guidée avec l'association la Libellule. Avec pour fil rouge le vivant dans la ville, cette balade a conduit les équipes dans différents quartiers du canton (zone urbaine autour du Pavillon Sicli, Lancy-Pont-Rouge, quartier de l'Adret, Parc Bernasconi, le long de l'Aire) pour observer la flore avec un regard naturaliste.

Le pôle a par ailleurs suivi pour le compte de l'office certains dossiers relatifs à la transition écologique - Plan climat 2030, analyses climatiques, etc.

Enfin, la démarche « quartiers en transition » a été déployée par les équipes de l'office sur plusieurs projets de quartier (Susette, Nicolas-Bogueret, Parc des Morillons), ainsi que sur trois quartiers existants livrés ces dernières années (Vergers, Jonction, La Chapelle), dans le cadre de l'étude d'évaluation de la qualité de vie des quartiers.

## PROSPECTIVE

En lien avec la commission prospective du canton de Genève, l'office a conduit en 2025 une démarche innovante de prospective territoriale destinée aux membres de la commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT) et aux directrices et directeurs généraux des offices et régions publiques concernées. Menée dans le cadre de trois ateliers, la réflexion a notamment porté sur l'avenir de la Genève internationale. Au-delà de l'exercice de prospective, cette démarche avait pour but de cultiver une approche transversale des politiques publiques représentées et favoriser l'émergence d'un collectif en mesure d'appréhender les propositions qui seront formulées dans le cadre de la révision du PDCn.

## RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS

Les échanges avec les associations d'architectes, d'urbanistes, de promoteurs ou d'intérêt général se tiennent à une fréquence semestrielle, en plus des rencontres sur des sujets particuliers. En 2025, les travaux de révision du plan directeur cantonal (PDCn) ont notamment donné lieu à plusieurs discussions parallèles permettant de partager l'avancement du projet et de recueillir le positionnement des milieux concernés.

En plus de ces rencontres, les annuels Rendez-vous de l'urbanisme ont permis d'inviter les milieux professionnels sur le thème du « Sol! » du 14 au 16 octobre. L'édition 2025 a rassemblé une grande diversité de publics au Pavillon Sicli et au sein des différents parcours organisés à travers le canton. Sa programmation collective a été marquée par une conversation entre Jacqueline Osty et Michel Lussault, une performance de Gabriel Bender et une conférence d'Antoine Picon, invité par la Fédération suisse des architectes paysagistes à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire. Émission de radio, Fresques du sol, tables rondes et ateliers se sont succédés, au cœur d'une exposition originale très riche sur le sol.

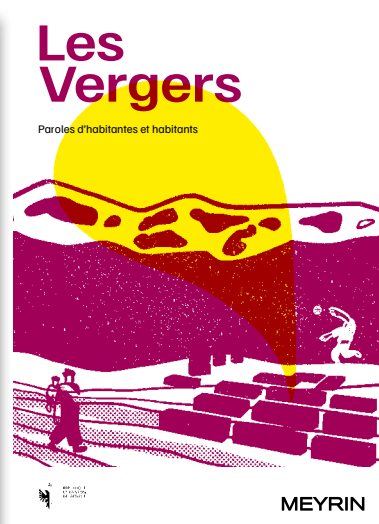
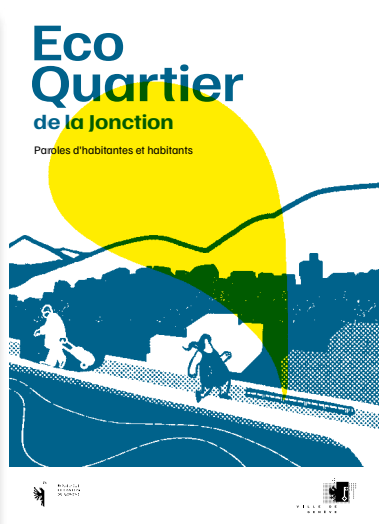
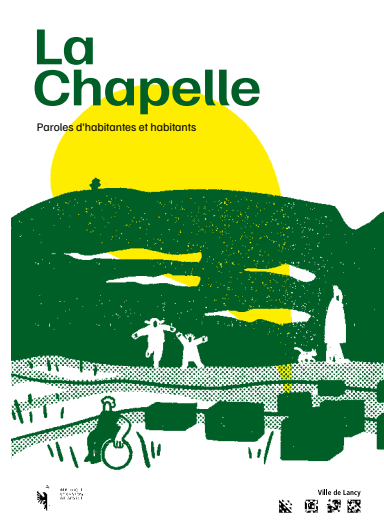
L'évènement a aussi confirmé son objectif de rassemblement, de partage d'informations et de mise en débat entre les milieux professionnels, académiques et associatifs, en ouvrant systématiquement les sujets à la portée du grand public. La matinée dédiée aux actualités de l'office a notamment réitéré un format constructif de mise à jour et d'échanges avec les réseaux de partenaires sur une sélection d'enjeux ciblés. Les incidences de la 2<sup>e</sup> étape de révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, la qualité des sols dans les projets de quartier ou encore la planification des équipements scolaires dans un contexte de rareté foncière ont en particulier été abordés.



Affiche des Rendez-vous de l'urbanisme 2025



Visite à Bâle avec les conseillers d'Etat DT-DIP organisée par le pôle projet



Etude « Qualité de vie dans les quartiers »

## PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS

Deux projets de mobilité structurants à l'échelle du territoire ont fait l'objet d'un fort investissement de l'office de l'urbanisme et d'une mobilisation transversale des directions métiers. Co-piloté par la direction des projets d'espaces publics et l'office cantonal des transports (OCT), le tram tangentiel transitera à terme par cinq communes, nécessitant d'importantes coordinations avec les directions du développement urbain, notamment dans le cadre du plan-guide du secteur de Cointrin. Ce co-pilotage a permis d'intégrer à l'étude préliminaire les enjeux de requalification des voiries, mais aussi ceux de cohérence avec le développement urbain et de lutte contre les inégalités territoriales.

Il en va de même pour le projet de la ligne Jura-Léman-Salève (LJLS), qui reliera, à l'horizon 2040-2045, les principaux pôles de logements et d'emplois du canton, en favorisant le report modal. À la suite des études de 2024 portant sur les variantes de tracé et l'implantation des stations, plusieurs sites ont été analysés selon une diversité de critères : développement urbain (en particulier les planifications déjà programmées), potentiels de requalification d'axes de circulation, opportunités en termes d'équipements publics et de proximité, bénéficiant largement de la pluralité de regard des directions métiers de l'office.

## QUALITÉ DES QUARTIERS

L'étude « Qualité de vie dans les quartiers » a été initiée par l'office de l'urbanisme en collaboration avec le bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) et l'office cantonal du logement (OCLPF), afin d'évaluer dans quelle mesure les quartiers planifiés par l'office répondent aux aspirations des habitantes et habitants. Trois quartiers – La Chapelle, Les Vergers et Écoquartier de la Jonction – ont fait l'objet d'une première évaluation basée sur une enquête quantitative associée à des dispositifs qualitatifs.

Ces analyses ont démontré une satisfaction importante des habitants vis-à-vis de leurs lieux de vie, de leur logement aux espaces extérieurs du quartier, en passant par les immeubles. Des marges d'amélioration ont également été mises en évidence. Si elles étaient constatées dans d'autres quartiers, elles pourraient être intégrées aux processus de travail et ainsi contribuer à améliorer les politiques de planification et d'intégration. Sur la base de ces études, une méthode reproductible sera arrêtée en 2026, avec l'objectif d'évaluer à terme l'ensemble des quartiers planifiés par l'office.

## EUROPAN 18

D'entente avec l'OCT et l'office cantonal de l'agriculture et la nature (OCAN), l'office a proposé une réflexion pour la 18<sup>e</sup> édition du concours European destiné aux jeunes architectes et urbanistes européens. Pour alimenter la mise en œuvre de la stratégie d'arborisation du canton, les candidats ont été invités à concevoir un dispositif léger et mobile de végétaux, capable de créer des ambiances de fraîcheur et de reconquérir temporairement des espaces publics. La « procession festive » projetée entre différents sites durant un été se donnerait pour objectif de favoriser le changement des pratiques citoyennes et la redéfinition des usages sur les espaces occupés. Au terme du concours, Genève a constitué l'un des sites les plus populaires, avec 17 projets jugés. Ils feront l'objet d'une exposition organisée courant 2026.



Projets European 2025



Atelier pour la révision du plan directeur cantonal



Bilan du plan directeur cantonal 2030

# PLANIFICATION CANTONALE ET COMMUNALE

**La direction de la planification cantonale définit les grands principes d'aménagement à l'échelle du canton, en cohérence avec les territoires voisins. Elle conduit, coordonne ou réalise les études nécessaires au plan directeur cantonal. Elle est l'interlocutrice des communes et du Grand Genève pour les planifications directrices.**

## RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL

L'année 2025 a été marquée par le lancement du travail concret sur la révision du plan directeur cantonal (PDCn). Ce projet est caractérisé par une approche résolument transversale, s'exprimant notamment par une gouvernance interdépartementale, sollicitant également largement les contributions au sein de l'office. Concrétisant cette approche et définissant le processus de travail, un manuel de projet a été validé en début d'année, complété, à l'été, par les orientations stratégiques formulées par le Conseil d'État.

Sur cette base, les principes et objectifs de la partie « Concept directeur » du futur PDCn ont été élaborés à partir des études de base, ainsi que d'un conséquent apport d'une dizaine de groupes de travail inter-offices mobilisés sur des thématiques structurantes pour le projet de territoire. Ces contenus ont ensuite été stabilisés et affinés par itération, au gré de quatre ateliers avec la Commission d'aménagement du territoire (CAT) et deux supplémentaires avec les associations d'intérêt cantonal.

Une démarche de concertation avec les communes a donné lieu à deux rencontres, respectivement avec les autorités et les techniciens. Au-delà des objectifs de développement et d'horizons de planification parfois divergents, cette démarche propose de déterminer conjointement les conditions de mise en œuvre et la traduction des objectifs communaux à l'échelle cantonale. Par la valorisation des réflexions communales et la construction d'une culture de collaboration, elle s'inscrit également dans la perspective d'une évolution des plans directeurs communaux (PDCom) et d'une mise à jour des directives pour l'établissement des PDCom de 3<sup>e</sup> génération.

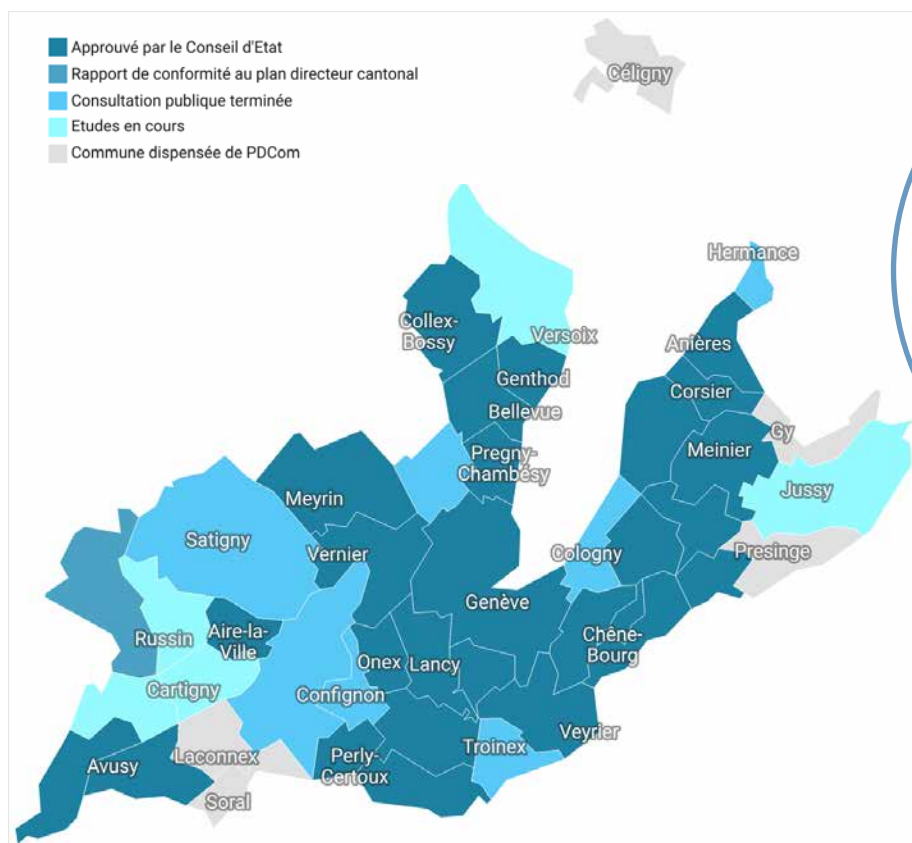
## ADAPTATIONS DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

En parallèle, le plan directeur cantonal actuel (PDCn 2030) continue à faire l'objet d'adaptations. En 2024, une 4<sup>e</sup> mise à jour a été engagée concernant, d'une part, l'inscription des sites genevois figurant au patrimoine mondial de l'UNESCO, en application des recommandations de l'office fédéral de la culture, et d'autre part, l'inscription des sites de décharges prévues dans le plan directeur des décharges, conformément à l'article 5 de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

En 2025, ont eu lieu une enquête publique, la consultation des communes et des territoires voisins, ainsi que l'examen préalable du dossier par la Confédération. Le dossier consolidé sera transmis au Grand Conseil au premier semestre 2026.



Sites palafittiques et immeuble Clarté figurant au patrimoine mondial de l'UNESCO, objets de la 4<sup>e</sup> mise à jour du plan directeur cantonal



## PROCÉDURES

**6** plans directeurs communaux (PDCCom) adoptés

**1** mise à jour partielle de PDCCom adoptée

**6** PDCCom en consultation publique (dont 3 mises à jour partielles)

Avancement de la planification directrice communale 2<sup>e</sup> génération (décembre 2025)



Vallon de l'Aire



Projet d'espaces publics pour l'esplanade du bâtiment principal du CERN

## PLANS DIRECTEURS COMMUNAUX

La direction a poursuivi son rôle et sa mission d'accompagnement des communes dans l'élaboration ou la mise à jour de leurs plans directeurs communaux (PDCom) de 2<sup>e</sup> génération. À ce jour, toutes les communes ont engagé, poursuivi ou finalisé ces travaux.

Courant 2025, le Conseil d'État a approuvé six PDCom (Anières, Carouge, Genthod, Ville de Genève, Grand-Saconnex et Plan-les-Ouates), ainsi que la mise à jour partielle de celui d'Aire-la-Ville, relative à la stratégie d'évolution de la zone 5. Le nombre de plans révisés s'élève désormais à 32 et cinq projets sont en fin de processus de validation (Bernex, Cologny, Hermance, Satigny et Troinex).

Les communes de Cartigny et Russin, n'étant pas astreintes à élaborer un PDCom (moins de 1000 habitants), ont élaboré un schéma directeur de leur village. Celui de Russin a été validé par son Conseil municipal en fin d'année.

## ÉTUDES DIRECTRICES

Parmi les études directrices, celle du Vallon de l'Aire s'est conclue en 2025 avec une charte d'engagement réunissant le canton et les communes traversées par la rivière. Aboutissement d'une démarche de gouvernance territoriale innovante initiée en 2021, cet accord formalise une vision partagée et des actions concertées pour préserver ce vallon. Il s'accompagne d'une nouvelle gouvernance et de l'engagement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dévolu au suivi de la mise en œuvre.

Dans le cadre de sa mission de recherche et de planification de sites pour les gens du voyage suisses, la direction pilote également une étude d'opportunité pour l'installation d'une aire d'accueil. Une coordination inter-offices, ainsi que des échanges avec les autres cantons, se sont poursuivis à cette fin en 2025.

## SURFACES D'ASSOLEMENT

Durant l'année écoulée, la cellule interdépartementale de monitoring de l'espace rural (cellule MOER) a poursuivi l'élaboration de la nouvelle stratégie cantonale de protection des surfaces d'assolement (SDA) destinée à assurer durablement le contingent cantonal imposé par le plan sectoriel de la Confédération. Compte tenu des fortes restrictions, le canton a identifié les derniers projets pouvant être réalisés sur les SDA dans le respect du cadre fédéral (les « projets acquis ») et a préparé les conditions-cadres pour l'introduction d'un principe de compensation qui s'imposera aux nouveaux projets ayant une emprise sur les SDA. Le canton s'est particulièrement engagé pour faciliter la compensation des projets fédéraux annoncés dans les prochaines années.

## MISE EN ŒUVRE DE LA LAT 2

En anticipant l'entrée en vigueur de la 2<sup>e</sup> révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et son ordonnance (OAT), échelonnée entre janvier et juillet 2026, le Canton a eu de nombreux échanges avec les autorités cantonales, ainsi qu'avec les services cantonaux chargés de leur mise en œuvre. Au cœur de cette révision se trouvent les objectifs de stabilisation du nombre de bâtiments et de l'imperméabilisation des sols hors zone à bâtir, de même que la prime à la démolition. Ils nécessitent des adaptations des bases légales cantonales, ainsi que la mise en place de processus de suivi technique, dont la définition a été coordonnée par la direction.

## ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal (PDCn), la cellule de coordination équipement, site et bâtiment (CCESB) s'est penchée sur l'évaluation des besoins en équipements publics générés par les évolutions démographiques (croissance démographique, vieillissement, décohabitation des ménages) prévues à l'échéance 2050, tant en termes quantitatif que qualitatif. Une analyse des besoins des communes a également été initiée, afin de s'assurer de la capacité du territoire cantonal à accueillir l'ensemble des équipements. La stratégie urbanisation en cours de formalisation a été présentée à la CCESB : elle précise les principes de localisation et d'intégration des surfaces d'équipements publics dans les tissus bâtis existants et à venir, selon le principe de la ville du quart d'heure et le respect du socle du vivant, en cohérence avec la trame des espaces publics existante et projetée. Ces principes de localisation sont en cours d'ajustement et permettront de stabiliser la manière dont les équipements publics cantonaux et communaux prendront place sur le territoire à l'échéance 2050, moyennant une maîtrise foncière accrue, dans les tissus déjà bâtis.

## CERN

Le guide d'insertion des sites du CERN au sein du paysage a été achevé en 2025. Sa finalité est d'aider le CERN à se doter de « réflexes paysage » dans la restructuration du site de Meyrin et les développements à venir.

Pour le projet de futur collisionneur, l'activité s'est concentrée sur l'analyse de l'étude faisabilité dans sa version finale avec une contribution à l'élaboration de la position de la Suisse, en complément des services fédéraux, qui devra être remise au CERN en janvier 2026. Un appui important a par ailleurs été fourni dans la coordination entre l'organisation, les mandataires et les services cantonaux, dans le cadre de la dépose et la délivrance des autorisations de construire pour les forages exploratoires et la campagne sismique. Les résultats de ces recherches participeront à infirmer ou confirmer les scénarios de l'étude faisabilité. Enfin, la coordination avec l'ensemble des autorités hôtes concernées a permis de poser les bases de l'organisation de projet qui sera déployée en 2026.

Le plan sectoriel pour les constructions et installations du CERN a fait l'objet du consultation du canton, des communes et de la population en 2025. En prévision de son adoption pour janvier 2027, une coordination a été effectuée sur la répartition des rôles et responsabilités (préparation de l'ordonnance notamment) au niveau technique mais aussi politique.

## FTI

Co-pilotée par la direction, en collaboration avec la fondation des terrains industriels (FTI), l'étude des besoins industriels et artisanaux sur le secteur Arve-Lac a été achevée en 2025, permettant de faire un diagnostic et de proposer des solutions aux difficultés spécifiques rencontrées par les entreprises au sein de ce territoire. La mise en œuvre des recommandations a nécessité un travail préalable de communication aux parties prenantes, notamment au regard de la capacité du futur plan directeur cantonal à en faciliter la réalisation. La phase de mise en exécution est prévue à partir de début 2026.



Croquis d'aménagement pour le projet de quartier Guillocheurs-Tannerie à Carouge



Infrastructure écologique du secteur Moraines-Fillion



Centre de sécurité Rade



Image directrice du secteur Cardinal-Mermillod à Carouge



Fin de chantier « Messicoles » aux Grands Esserts

# DÉVELOPPEMENT URBAIN

**Un important travail de planification et d'accompagnement des projets se développe sur le territoire cantonal, en étroite collaboration avec les communes. L'activité des trois régions couvertes par les directions du développement urbain démontre la pluralité des interventions.**

## RÉGION DRIZE-LAC

L'année 2025 a été marquée par des jalons importants pour l'aménagement du territoire de la région Drize-Lac, avec une diversité de projets structurants menés en étroite collaboration avec les communes.

À Thônex, le développement du quartier Belle-Terre s'est accéléré avec la signature en décembre 2024 de l'accord canton-commune concernant les équipements scolaires. La réalisation de 2000 logements supplémentaires répartis en deux étapes, a connu des avancées significatives. Le printemps 2025 a vu le lancement d'une exposition publique pour les plans localisés de quartier (PLQ) des pièces A1 et A3, suivie en novembre d'un préavis favorable du Conseil municipal pour ces 1000 premiers logements. Parallèlement, l'été 2025 a marqué le démarrage des études et ateliers pour la 3<sup>e</sup> étape, concernant les PLQ des pièces A4 et A5, qui accueilleront également 1000 logements, réunissant équipes de mandataires pluridisciplinaires et maîtres d'ouvrages. Le secteur de Belle-Ideé poursuit également sa mutation avec la validation du masterplan, qui a permis le lancement d'un concours SIA 142 pour le nouvel hôpital psychiatrique, ainsi que que le dépôt d'une demande préalable pour le Bioparc, actuellement en instruction.

À Chêne-Bougeries, le périmètre Malagnou - Werner - Paumière illustre la complexité, mais aussi le succès des démarches de concertation territoriale. Ce secteur, en zone de développement 3 depuis 2012, avait vu son évolution gelée depuis 2017 face à des positions polarisées. Un processus de concertation mené entre décembre 2021 et février 2024 avec les autorités, les propriétaires fonciers et les associations locales, a permis l'élaboration de dix principes directeurs partagés. La signature en mars 2025 d'un accord entre canton, commune et propriétaires engage désormais toutes les parties à élaborer conjointement un projet urbain, avec un nouvel accord de projet en cours de définition pour préciser la gouvernance et la méthodologie. Les prochaines étapes permettront également d'inclure la population.

Veyrier a connu une année charnière entre phases opérationnelles, comme aux Grands Esserts, et nouvelles études exploratoires. Cette approche par images directrices, de plus en plus privilégiée, permet de confronter différents partis et de fédérer les énergies sans formalisme excessif. Le projet

Pré-des-Dames illustre cette méthode, avec une image directrice précédant les plans d'affectation coordonnés avec la protection du Vallon de Sierre. Des investigations ont également débuté pour valoriser le site de l'Hospice Général de Vessy, en vue d'une nouvelle structure pour les personnes souffrant d'Alzheimer.

En ville de Genève, la région a contribué aux premières réflexions sur la valorisation des parcelles cantonales des dépôts TPG à la Jonction, ainsi qu'aux études-test visant la réalisation du nouveau Centre de sécurité Rade.

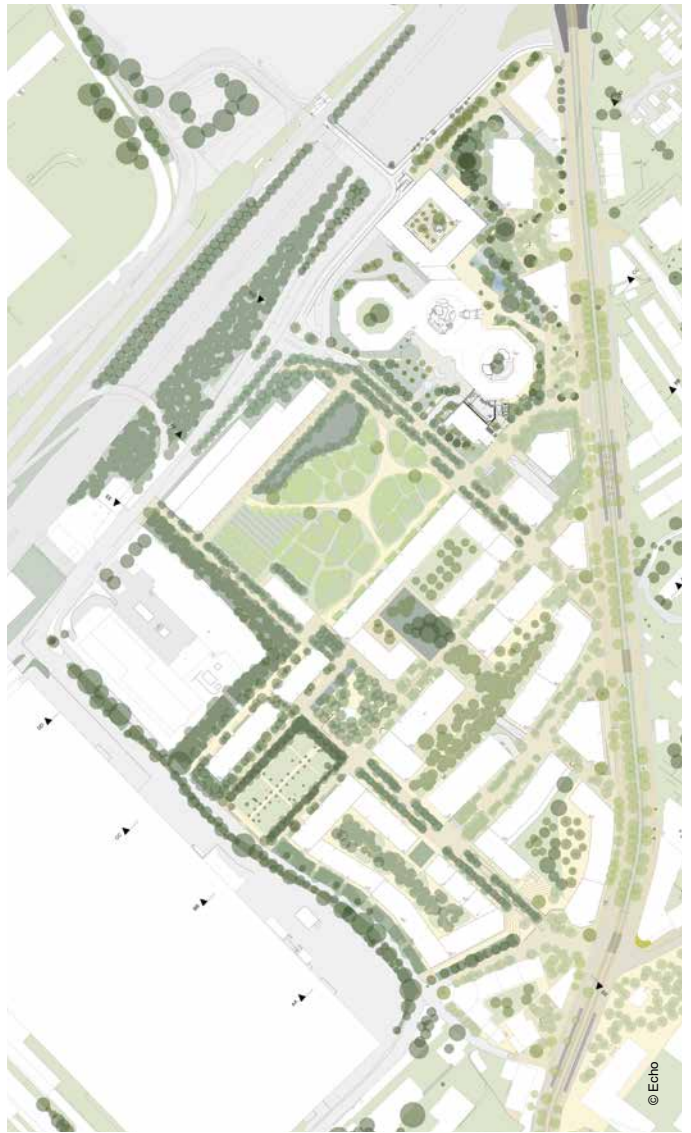
Chêne-Bourg a vu l'adoption du PLQ Edouard-Baud – Place de la gare qui transformera à terme une zone commerciale fermée en un quartier vivant de près de 120 logements et activités diverses, ouvert sur un parc public. En octobre 2025, une feuille de route entre le Conseil d'État et les autorités communales a par ailleurs officialisé une vision partagée du développement de la commune.

À Corsier, l'adoption en juin 2025 de la modification des limites de zones (MZ) des Prés-Grange a permis de lancer les travaux d'agrandissement du groupe scolaire communal, répondant aux besoins croissants de la population.

À Carouge, l'avant-projet de PLQ du secteur Guillocheurs-Tannerie s'est poursuivi, avec un processus de concertation exemplaire, conduisant une forme urbaine ancrée dans le tissu communal. L'affinage de la réflexion sur les espaces ouverts, la mobilité et la programmation des rez-de-chaussée a représenté une opportunité d'intégrer les attentes de la population. Une étude de faisabilité a d'autre part été initiée pour le site Moraines-Fillion, aux enjeux environnementaux et patrimoniaux sensibles. Elle se base sur un suivi interservices spécifique, intégrant les commissions et une démarche se rapprochant d'une évaluation environnementale stratégique. Enfin, l'image directrice du secteur Cardinal-Mermillod a fait l'objet d'une circulation technique auprès des services de l'État avant sa validation par les autorités. Les travaux préparatoires ont été initiés pour définir le processus de travail, la gouvernance et le planning des avant-projets des trois secteurs principaux caractérisés par la plus grande maturité foncière.



Modification de zones Nicolas-Bogueret



PLQ Susette



Nouveau siège OIM, Jardin des Nations



Ch. Croissant, secteur T



PLQ Sous-bois et TNGS en chantier

## RÉGION LAC-NORD

La région Lac-Nord a connu des avancées significatives en 2025, portées par une dynamique partenariale forte avec les communes et les différents départements, ainsi que l'adoption du plan localisé de quartier (PLQ) valant plan de site de la Campagne Barbey à Bellevue.

Piloté en collaboration avec la Ville de Genève et Pregny-Chambésy, le projet Territoire Nations a prolongé la réflexion sur l'avenir du quartier international, en explorant les liens entre écologie urbaine, usages quotidiens et récits du vivant. Au cœur de ce territoire, le projet de PLQ Parc des Morillons a franchi en 2025 une étape décisive avec une enquête technique accueillie très favorablement. Le projet prévoit la création d'un parc public de plus de 2 hectares au Petit-Saconnex, répondant aux attentes des habitantes et habitants, tout en constituant un maillon essentiel de la trame Braillard dans ce secteur hautement sécurisé de la Genève internationale. Par ailleurs, l'autorisation de construire pour le nouveau siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), fruit d'un travail qualitatif mené sur plusieurs années, a été délivrée.

Sur le territoire de Cointrin, le projet de plan-guide intercommunal, élaboré en partenariat avec le département de la cohésion sociale (DCS), a débuté par une lecture territoriale approfondie. Analysant notamment le foncier, cette étude servira de socle à la délimitation des futurs développements, mais vise aussi à mieux comprendre les dynamiques locales, les pratiques quotidiennes et les attentes de la population. Sur cette base, un modèle urbain adapté aux enjeux actuels sera élaboré et sa reproductibilité pour d'autres zones 5 vérifiée, alimentant ainsi la révision du plan directeur cantonal (PDCn).

À Meyrin, la phase d'enquête technique du projet de PLQ Pré-Bois, prévoyant une piscine intercommunale et la première réserve naturelle créée par un plan d'affectation, a été achevée et l'avant-projet du PLQ Promenade des Ailes finalisé.

À Vernier, l'adoption par le Grand Conseil de la modification des limites de zones (MZ) Corbillettes a ouvert la voie à la mise en œuvre des premiers PLQ qui concrétiseront le plan-guide.

Le Grand-Saconnex a également connu de belles avancées en 2025 avec l'entrée en force du PLQ Carantec et l'autorisation de l'office fédéral des transports pour débiter les travaux du Tram des Nations. La qualité de la démarche partenariale entre les départements de la santé et des mobilités (DSM) et du

territoire (DT) constitue une source d'apprentissages précieux pour les futurs projets d'infrastructure, à l'image du tram tangentiel, dont la cohérence passe nécessairement par la requalification des espaces publics. Quant au projet de PLQ Susette, la phase d'avant-projet a été finalisée, de même que la préparation du concours pour l'îlot K.

À Châtelineau, le travail intense de l'année précédente a porté ses fruits avec l'accord pour étendre le grand projet Châtelineau au secteur des Pétroliers et la constitution d'un groupe de suivi des études de base nécessaires à une mutation durable de ce territoire. La mise en œuvre du plan directeur de quartier (PDQ) Concorde a progressé, grâce à une coordination étroite des différents projets de mobilité (BHNS GVZ), de requalification de rues (avenues de l'Ain, d'Aire et de la Concorde), ainsi que des autorisations de construire pour les bâtiments. La phase d'enquête technique du projet de MZ Nicolas-Bogueret a été finalisée permettant d'avancer sur les projets de surélévations et de concours pour de nouveaux espaces publics et bâtiments incluant des locaux parascolaires.

Le projet de Pôle urbain de Cornavin, mené en partenariat avec le DSM et la Ville de Genève, a été conduit jusqu'à la fin de la phase d'avant-projet, avec l'objectif de déposer le dossier d'autorisation de construire d'ici à une année. Au nom du DT, la région Lac-Nord a joué un rôle central dans la coordination de ces espaces publics avec le développement des secteurs environnants, en fournissant aux maîtres d'ouvrage un appui stratégique et technique soutenu.

De nombreuses images directrices ont été lancées en 2025, en copilotage avec la Ville de Genève (Varembé-Motta-Vermont, secteur Orangerie (avec l'OPS), CICGE-UIT et Sécheron), témoignant d'une collaboration technique fructueuse. Cette coopération s'est également concrétisée dans les planifications de détail, avec deux projets de PLQ (Fontaines-Saintes et Mervelet) et un projet de MZ (Sécheron) désormais prêts pour la phase d'enquête technique. D'autres réflexions directrices ont connu des résultats d'étapes, à l'image de l'achèvement de l'avant-projet du masterplan de l'Université.

À Versoix, la région est parvenue à un accord avec les autorités pour copiloter une image directrice sur le secteur de Montfleury, tout en finalisant l'avant-projet du PLQ Lachenal-Dégallier (DeltaV). Les études pour la révision du PLQ Val-de-Travers ont par ailleurs débuté.



Esquisse pour le projet de quartier Lachenal-Dégallier



Projet Vailly à Bernex



Information publique sur l'image directrice de Perty



Image directrice intercommunale de Perty-Certoux – Bardonnex – Plan-les Ouates : vision 2050+

## RÉGION RHÔNE-UEST

Sur le plan des résultats, l'année 2025 a été particulièrement productive pour la région Rhône-Ouest avec l'adoption de quatre plans localisés de quartier (PLQ) créant un potentiel total de 740 logements et témoignant d'une dynamique territoriale soutenue, ainsi que d'une collaboration fructueuse avec les communes. Ces avancées concrétisent des années de travail méticuleux et illustrent la capacité des actrices et acteurs à mener des projets complexes jusqu'à leur aboutissement.

Concrétisant plus de 10 ans de travail, l'adoption du PLQ Vailly à Bernex a ouvert la voie à un concours d'architecture, qui permettra la réalisation à terme de 550 logements, d'un P+R, d'équipements communaux et de commerces, bénéficiant du nouveau terminus du tram 14. Ce développement a été conforté par une votation communale en 2024, à l'instar des trois précédents référendums qui ont marqué ce grand projet, démontrant ainsi l'adhésion de la population. Le projet de PLQ du pôle Gare Satigny permettra, quant à lui, la réalisation d'une soixantaine de logements par CFF Immobilier, d'un P+R, de commerces et des espaces publics, concrétisant une mesure du projet d'agglomération. Le PLQ des Semailles Curé-Baud à Lancy, conçu avec les propriétaires, a conclu là aussi près de 10 ans de travail pour environ 130 logements. Parallèlement à l'adoption du PLQ de l'Hôpital de la Tour et à sa mise en chantier immédiate, l'élaboration de projets de modification de zone (zone d'activités mixtes) et de plan directeur a été engagée avec la FTI et la Ville de Meyrin pour accueillir la prochaine étape ambitieuse du Campus santé.

Validée également en 2025, l'image directrice de Perly-Certoux / Bardonnex / Plan-les-Ouates retenue à l'issue d'études-test a permis au canton et aux communes de se doter d'une vision pour accompagner l'arrivée du tram 15, proposant un développement maîtrisé et économe en surface agricole.

Sous l'angle de l'avancement des autres projets durant l'année, le grand projet Cherpines a été marqué par les chantiers des quelque 1000 logements du Rolliet, où le PLQ prévoit un pôle de santé social, ainsi que des logements en coopératives. Les Conseils municipaux de Confignon et Plan-les-Ouates se sont par ailleurs exprimés favorablement sur le projet de PLQ d'ensemble de la dernière étape, qui sera soumis à une votation communale en 2026.

En matière de zone d'activités, le travail s'est poursuivi sur les 80 hectares de la zone d'activité mixte de Meyrin et Satigny, notamment pour répondre aux positions défavorables des deux Conseils municipaux. L'image directrice de densification de la zone industrielle de Saint-Georges à Lancy a abouti, ouvrant ainsi la voie au dépôt des autorisations de construire dès 2026. La mise en œuvre des zones industrielles a progressé dans les grands projets, en particulier avec le chantier du nouveau site Caran d'Ache à Bernex, ainsi que les premières autorisations dans le plan directeur des zones de développement industriel (PDZI) des Cherpines.

Le travail a également notablement progressé sur les projets de PLQ en cours, tels que ceux d'Arare-Dessous, préavisé favorablement par le Conseil municipal de Plan-les-Ouates, de Vuillonex conduit avec la commune de Confignon ou de l'Ancien-Puits à Lancy, qui explore l'adjonction de programmes à un groupe scolaire. L'année écoulée a également permis la relance du projet de PLQ Grouet à Bernex et la préparation de celui de Chapelle-Gui à Lancy, à la suite des études-test.

Le renouvellement urbain a été l'un des axes de travail privilégiés en 2025, reflétant la nécessité de densifier, mais aussi de requalifier le tissu bâti existant. La finalisation de l'image directrice de Meyrin-Cité a constitué une avancée majeure en la matière pour ce secteur emblématique. Les démarches de densification de zones 5 à Onex, dans le secteur de la Dode, et à Lancy sur le Plateau Saint-Georges, ont d'autre part été préparées, de sorte à être déployées en 2026. Elles témoignent d'une approche renouvelée de la mutation de ces quartiers de villas, susceptible de faire face aux enjeux croisés d'accueil de la croissance démographique, ainsi que de préservation du patrimoine bâti et naturel.

Enfin, l'accompagnement du projet de la Voie verte Genève-Bernex a permis l'instruction des autorisations de construire pour les séquences des Évaux et d'une partie du Bois-de-la-Bâtie. Les études de projet se poursuivent pour les autres séquences, afin d'offrir, à terme, une infrastructure encourageant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.



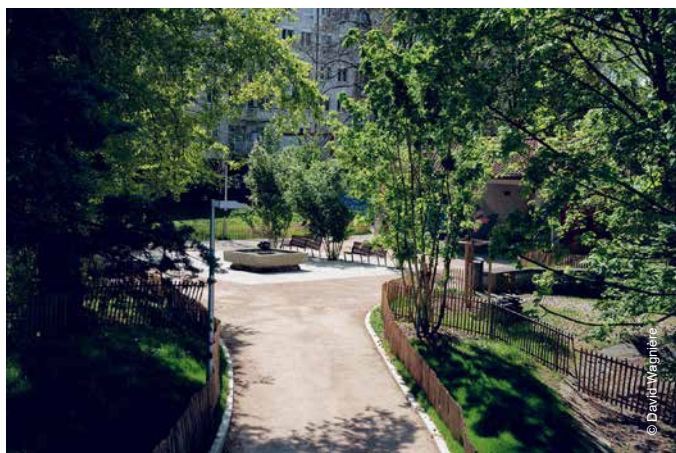
Chantier du Rolliet à Plan-les-Ouates



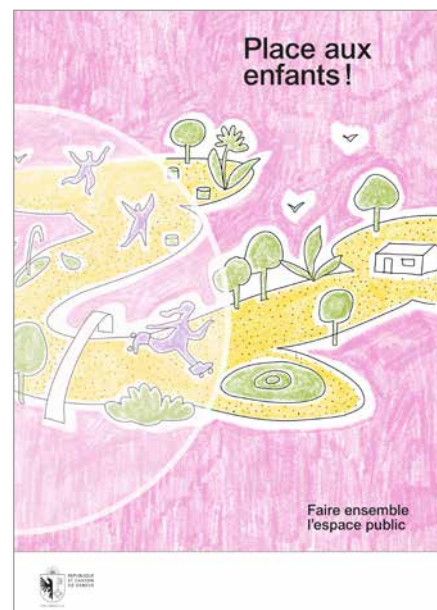
Jardins de la Tour de la gare de Chêne-Bourg



Réaménagement des espaces extérieurs du cycle d'orientation de Sécheron



Voie verte d'agglomération le long de l'Arve - un nouveau tronçon à Carouge



Publication « Place aux enfants »!

# PROJETS D'ESPACES PUBLICS

**La direction est en charge de la conception et de la réalisation de projets d'aménagement d'espaces publics. Elle apporte également son expertise à divers acteurs (autorités publiques, fondations et constructeurs), élabore des stratégies et plans d'actions, et contribue aux référentiels de projet pour les diverses thématiques de l'espace public.**

En 2025, les missions de conseil et d'accompagnement se sont poursuivies auprès d'autorités communales, notamment dans des procédures d'adjudication de groupements de mandataires pour la conception et la réalisation de projets de requalification des espaces publics. La direction des projets d'espaces publics a notamment accompagné la séquence, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Genève, de la Voie verte d'agglomération (VVA) localisée entre la promenade Agasse-Weber et la gare de Champel, ainsi que sa démarche « rues des Écoles », de même que le projet de réaménagement du Rondeau, du boulevard des Promenades et la rue Jacques-Grosselin à Carouge. Cette mission a également été assurée dans le cadre de projets du Canton pilotés par d'autres départements, à l'image des axes forts vélo1 et 2.

Ces activités s'inscrivent dans la stratégie « Faire ensemble l'espace public », qui a, elle aussi, connu de nouveaux développements. La publication au printemps de l'étude « Place aux enfants » est ainsi venue compléter la démarche, alors que les villes de Versoix et de Genève ont activement participé au groupe de suivi. En parallèle, une nouvelle étude, conduite en partenariat avec l'Université de Genève et traitant de l'égalité dans l'espace public à travers le prisme du genre, a débuté, en s'appuyant sur deux immersions territoriales à Meyrin et Carouge. Cette étude constitue une mesure du plan d'actions de la loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre (LED-Genre).

Concernant les projets pilotés en maîtrise d'ouvrage complète, la totalité des aménagements des espaces publics situés aux abords des gares du Léman Express se sont achevés à l'été 2025, avec la livraison des secteurs de la Gravière et du chemin de la Mousse à Chêne-Bourg. Ces espaces publics ont fait l'objet de plusieurs campagnes d'observations sociologiques avec le bureau Mobil'homme et donneront lieu à une publication en 2026.

À la suite du concours d'architecture et d'espaces publics du pôle gare de Satigny, le travail de conception des espaces publics, en lien avec la direction du développement urbain région Rhône-Ouest, a permis de finaliser la phase « projet » ouvrant la voie au dépôt de la requête en autorisation de construire, début 2026.

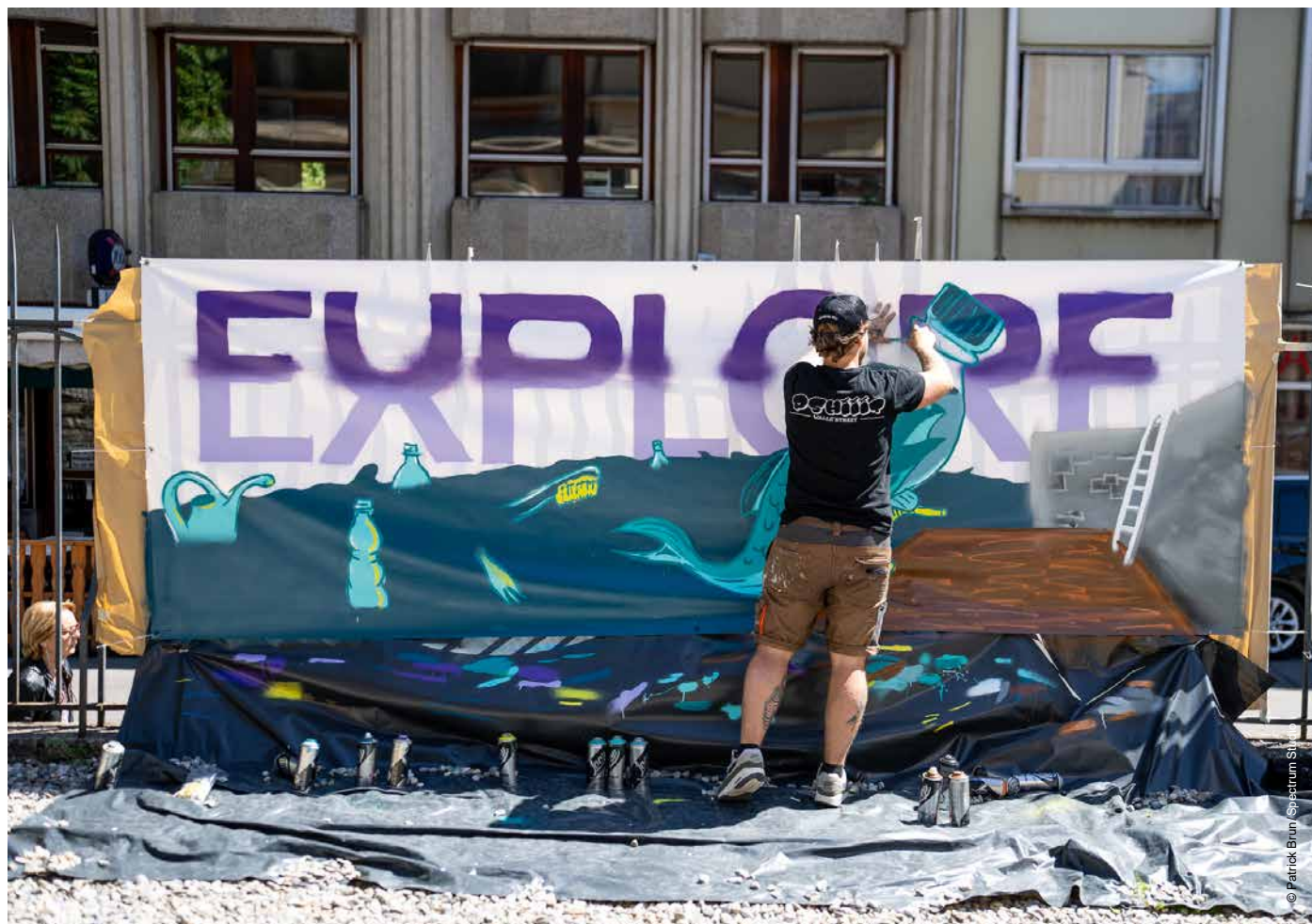
Après la mise en service en 2024 à Carouge, entre le pont de la Fontenette et la place de l'Octroi, l'ensemble des autres séquences de la voie verte d'agglomération ont connu des avancées significatives durant l'année. Sur le tracé Genève-Satigny, le chantier a débuté fin 2025 sur la séquence située entre Châtelaine et le quartier de l'Étang, de même que sur la passerelle de Pré-Bois, en continuité de celle de l'Aventure (livraison 2026). L'autorisation de construire de la deuxième séquence est entrée en force, à la suite d'une décision de la Cour de justice intervenue à l'été, permettant la préparation des appels d'offres.

Concernant la Voie verte Genève-Versoix, l'autorisation de construire de la première séquence longue de 2.5 km, reliant la gare de Pregny-Chambésy au parc Lullin à Genthod, a été délivrée. A la suite de l'appel d'offres, les entreprises de travaux ont été désigné pour un démarrage des travaux début 2026.

Pour la Voie verte Genève-Bernex, les études de conception se poursuivent, sous le pilotage des maîtres d'ouvrage concernés (Canton et communes) et les premières demandes d'autorisation ont été déposées en 2025.

En matière d'adaptation climatique et d'espaces publics inclusifs, dans l'élan de l'étude « Re-Création » visant à vérifier les besoins en termes de végétalisation et d'adaptation climatique des écoles secondaires du canton, un plan d'action hiérarchisant les interventions et un projet de loi pour leur financement ont été élaborés. La direction des projets d'espaces publics pilotera le réaménagement des espaces extérieurs du cycle des Coudriers et de l'école de culture générale Ella-Maillart, situés en Ville de Genève, ainsi de l'école de commerce et de culture générale (ECCG) Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates.

Au niveau opérationnel, le chantier de requalification des espaces du cycle de Sécheron ont repris au printemps 2025. Enfin, l'étude préliminaire du parc linéaire reliant les Libellules, le Lignon et le Bois-des-Frères, a permis la consolidation des conditions-cadres entre les partenaires impliqués, autorisant le lancement d'un appel d'offres pour les phases de conception en 2026.



Festival Explore 2025 : Bloc Party à Planpalais

# SERVICES SUPPORT

## DIRECTION JURIDIQUE

La direction juridique veille à ce que les activités des directions de l'office s'inscrivent dans le cadre légal, mouvant, qui leur est applicable. Elle délivre les conseils et avis nécessaires et procède aux contrôles adéquats à cet effet, notamment dans le cadre de séances régulières de coordination de procédures qui précèdent les étapes clés (enquête publique, procédure d'opposition) de la procédure d'adoption des plans d'affectation du sol. Elle a la charge du contentieux lié à l'ensemble des plans du droit de l'aménagement du territoire, ainsi que des modifications légales et réglementaires dont l'office est à l'origine. Elle s'efforce de maintenir, et si possible développer, un cadre légal et réglementaire propice aux activités de l'office, notamment en participant de manière régulière aux travaux de la commission d'aménagement du canton.

Pour l'année 2025, s'agissant du contentieux, la direction s'est notamment chargée du traitement des recours déposés contre les plans localisés de quartier (PLQ) de Vailly à Bernex et de Bourgogne, en Ville de Genève, ainsi que celui des oppositions formées contre les lois de modification des limites de zones (MZ) du secteur des Corbillettes à Vernier et de Seymaz-Sud à Thônex. Elle a également travaillé sur des dossiers d'indemnités pour expropriation matérielle. Elle a en outre poursuivi de manière soutenue son activité de conseil, au travers notamment de huit séances de coordination de procédures et d'une dizaine de séances techniques préparatoires. Elle a enfin collaboré à l'élaboration de plusieurs projets de lois ou règlements ayant trait aux domaines de l'aménagement, de l'environnement et de la biodiversité.

## PROCÉDURES/PRÉAVIS ET INFORMATION

Le service des procédures, préavis et de l'information (SPI) est organisé en pôles, avec des rôles et missions spécifiques. Le pôle « Procédures » contrôle la cohérence des contenus des plans d'affectation spéciaux, coordonne leurs procédures et veille à la conformité et au suivi des dossiers. Le pôle « Préavis » analyse, quant à lui, les requêtes en autorisation de construire soumis à l'office et établit des préavis synthétiques et consolidés. Finalement, le pôle « Information » renseigne le public sur les questions d'aménagement du territoire, en assurant la permanence du guichet d'information tout au long de l'année. Il suit également les demandes de renseignement et traite les mutations parcellaires.

Le service assure également l'organisation et le secrétariat de la commission d'urbanisme (CU), avec la mission de faciliter le traitement des dossiers.

### COMMISSION D'URBANISME

- 17** séances ordinaires
- 78** dossiers traités
- 56** préavis
- 17** avis hors procédure formelle
- 5** dossiers présentés pour information

### GUICHET D'INFORMATION

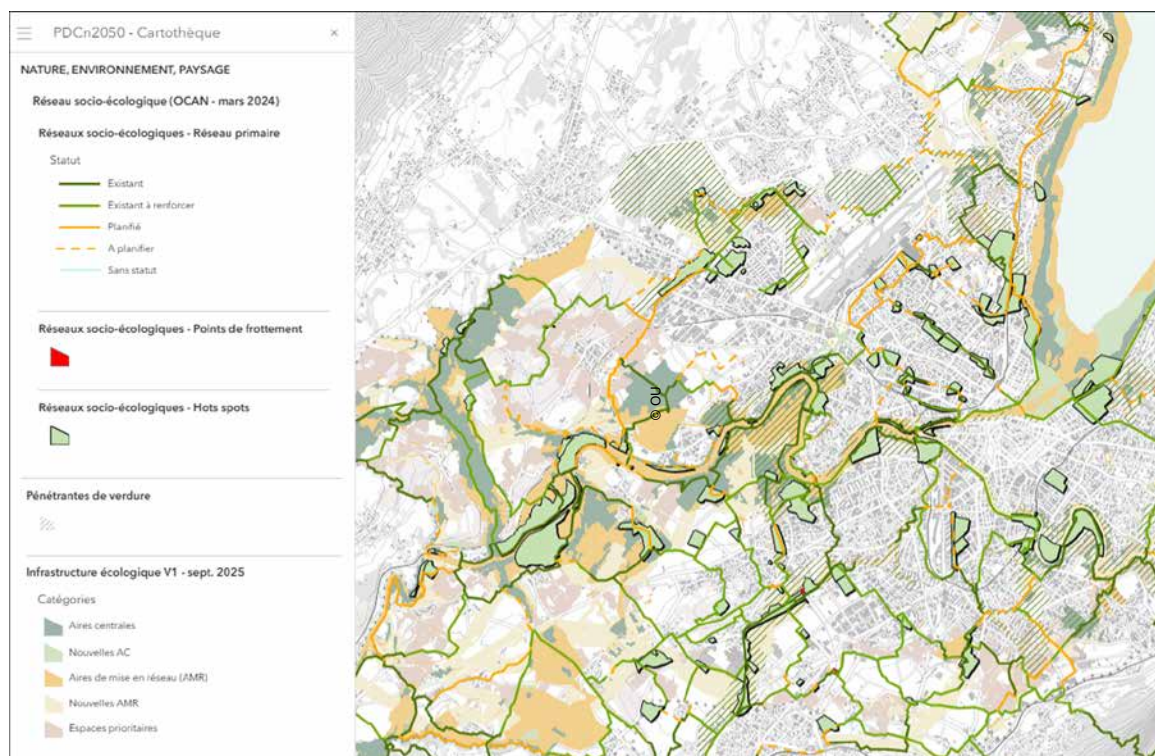
- 8000** consultations
- 3** demandes de renseignement traitées
- 327** mutations parcellaires validées

### PROCÉDURES

- 9** plans d'affectation adoptés
- 25** plans d'affectation en cours de procédure

### PRÉAVIS

- 1200** préavis sur des demandes définitives (DD)
- 950** préavis sur des autorisations en procédure accélérée (APA)
- 170** préavis sur des démolitions (M)
- 40** préavis sur des demandes préalables (DP)
- 480** préavis rendus après une consultation interne OU



Cartothèque du PDCn 2050 - ressources en ligne



Guichet ICOMOS - Recensement des jardins et parcs historiques

## DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

La direction administrative et financière (DAF) a maintenu, durant l'année 2025, un haut niveau de qualité dans ses activités, tant sur le plan financier et administratif, que dans la gestion des ressources humaines, cela malgré des changements organisationnels importants. Le poste de direction a été repourvu à l'issue d'un processus de recrutement externe et la nouvelle directrice a pris ses fonctions au mois d'août.

Dans le cadre du suivi du budget de fonctionnement, des nouveaux outils d'analyse et tableaux de bord, utilisant les technologies de business intelligence (PowerBI et QlikSense), ont été progressivement déployés, afin de renforcer le pilotage financier et le reporting. Pour les comptes d'investissement, une structure comptable spécifique a été mise en place, afin de refléter et faciliter le suivi des projets de voies vertes. Relevant également du pilotage financier, les activités de controlling, d'audit et de contrôle interne ont été importantes en 2025. Elles ont notamment porté sur la mise à jour des risques stratégiques de l'office, l'actualisation des processus dans l'outil Optimiso, ainsi que la prise en compte des analyses menées par l'audit interne et la Cour des comptes.

Au niveau des projets d'investissement menés par l'office, le projet de loi « Écoles Cool City », d'un montant de plus de 25 millions de francs, a été élaboré par la direction des projet d'espaces publics avec l'appui de la DAF.

La direction a également assuré le suivi du projet ASR (enfouissement de la ligne à très haute tension) en étroite collaboration avec le secrétariat général du département du territoire (DT): les appels d'offres relatifs aux travaux de démontage de la ligne sont en cours de finalisation et les deux ternes (ensemble de 3 câbles électriques généralement pour transporter le courant en triphasé) sont désormais en service.

Dans le cadre de la convention Association des communes genevoises - Fonds intercommunal d'équipement (FIE) - Canton, la direction a apporté son appui à la gestion des fonds intercommunaux (équipement et développement urbain). La loi 13585, ouvrant un crédit de subvention de 27.5 millions de francs en faveur du fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), a été promulguée garantissant la continuité du versement cantonal annuel au fonds jusqu'en 2036. En outre, un montant de plus de 2 millions de francs a été encaissé au titre de la taxe sur la plus-value foncière. La moitié de ce montant a été affectée au fonds de compensation de l'aménagement (FCA), lequel a reversé 1.5 millions de francs au FIDU.

À la suite de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT 2), un travail conséquent a été entrepris avec la direction juridique et la direction de la planification cantona, afin de mettre en place le dispositif cantonal de gestion de la prime de démolition, dont l'entrée en vigueur est prévue pour juillet 2026. Par ailleurs, les travaux de refonte de l'outil de planification financière des grands projets ont notablement avancé, avec une première mise en œuvre dans le cadre du projet des Cherpines. Enfin, la gestion électronique des documents (GED) a été déployée avec succès sur les serveurs de l'État au début de l'année.

Sur le plan des ressources humaines, 2025 a été marquée par d'importants changements. Au total, 15 mouvements de personnel ont été enregistrés, comprenant six départs, huit engagements et un transfert interne. Par ailleurs, cinq stagiaires ont rejoint les directions métiers et participé activement, dans le cadre de leur cursus de master, aux missions de l'office. Les postes d'urbaniste cantonal et de directrice/directeur de la direction de la planification cantonale ont par ailleurs fait l'objet de processus de recrutement.

## OBSERVATION DU TERRITOIRE

En 2025, le service de l'observation du territoire a activement accompagné l'office dans la révision du plan directeur cantonal (PDCn), à travers différents groupes de travail, et plus particulièrement dans le volet relatif aux capacités d'accueil. Il a aussi réalisé et mis à disposition une cartothèque numérique contenant l'ensemble des données spatiales (de référence ou en cours d'élaboration) nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le service a continué à représenter l'office dans le cadre de la mise en place du nouveau règlement sur la géoinformation (RGéo), ainsi que dans les démarches visant à la refonte globale des systèmes d'information de l'aménagement du territoire (Synthurba et applicatifs connexes). Durant l'année écoulée, le service a encore pris de l'ampleur en tant que centre de compétence de business intelligence (BI).

Il a également mis à disposition de nombreuses analyses statistiques et cartographiques pour des présentations dans diverses commissions et autres pôles transversaux. Plus généralement, le service a continué à assurer ses activités d'analyses spatiales et thématiques dans le cadre de ses missions d'observation du territoire.



Masterplan Belle-Terre : synthèse de deux PLQ - l'un adopté l'autre en cours procédure



3DD Espace de concertation : Rencontre «ET PK PAS?» pour soutenir la participation citoyenne et démocratique des jeunes



Conférence de Clément Viktorovitch, EXPLORE Demain 2025

## EXPLORE DEMAIN

**8** jours 17 - 24 mai 2025

**+9300** participantes et participants

**80** intervenantes et intervenants

**44** événements gratuits : conférences, tables rondes, ateliers, exposition, Climathon, visites, projection-débat, performances théâtrales, soirées DG, concert, repas partagés

**22** lieux dont l'Alhambra, la Ferme de Budé, la Salle communale de Plainpalais, le Pont des Bergues, Uni Mail et Uni Dufour.

## PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION

Intégrés depuis une décennie à tous les projets de plans localisés de quartier (PLQ), les processus de concertation s'étendent progressivement à toutes les échelles, qu'il s'agisse de l'aménagement des espaces publics, des voies vertes ou encore de la planification cantonale et régionale. À cette échelle, dans le prolongement des concertations menées dans le cadre de l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière, le travail de concertation et de participation citoyenne s'est poursuivi pour accompagner la révision du plan directeur cantonal (PDCn).

En cohérence avec la politique du numérique, l'utilisation généralisée de la plateforme de participation en ligne [participer.ge.ch](https://participer.ge.ch) s'est renforcée, devenant un point d'entrée privilégié pour l'ensemble des démarches participatives à destination des habitantes et habitants. La gouvernance de la plateforme a été adaptée, concrétisant une coopération entre l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) pour l'architecture et le service de la participation citoyenne pour l'animation générale de la plateforme.

L'espace 3DD a poursuivi son développement en tant que pôle de ressources incontournable sur les questions de participation à Genève et espace de formations à destination des milieux professionnels. Cet outil permet une montée en compétences continue et renforce la culture collective de la participation citoyenne au service des habitantes et habitants.

Le festival Explore Demain a continué son développement en offrant un cadre propice aux échanges, aux débats et à la mise en action autour des thématiques du territoire, de la transition écologique et de la participation citoyenne. Les enjeux contemporains sont très nombreux et complexes. Le festival offre l'occasion de les appréhender collectivement et favorise la mise en action des actrices et acteurs du territoire, notamment encouragée par la richesse des initiatives déjà présentes.

Pour les milieux professionnels, la nouvelle édition des Rendez-vous de l'urbanisme a répondu aux besoins d'accompagner l'évolution des pratiques dans un contexte où les projets sont amenés à prendre place exclusivement au sein de la zone à bâtir existante. Les Automnales ont offert, quant à elles, une opportunité supplémentaire d'un temps dédié à la médiation avec les visiteuses et visiteurs sur les questions territoriales, dans une approche interdépartementale.

En termes d'expérimentation dans le domaine de la participation, un cahier de recommandations pour de nouveaux projets de notice citoyenne a été produit sur la base de l'expérience menée en 2024.

Le service a contribué à la démarche « Qualité de vie dans les quartiers » en capitalisant et diffusant les retours d'expériences des habitantes et habitants de nouveaux quartiers, par le biais de brochures d'information, d'exposition et de soirées d'échange.

L'ensemble de ces activités a été soutenu par un important travail en matière de communication. Informer, inviter, dialoguer, rendre compte sont des actions indispensables au déploiement de la politique publique et aux démarches participative. Un travail de fond s'est poursuivi pour améliorer les outils et ressources de communication, ainsi que pour progresser en matière d'équité, diversité et inclusion.



Qualité de vie dans les quartiers - paroles aux habitants

### GE.CH

- 87** dossiers web de l'office mis à jour
- 12** actualités et communiqués
- 19** événements
- 46** publications - rapports, plans adoptés, en procédure
- 278'000** vues uniques de nos pages web

# COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE L'OFFICE DE L'URBANISME EN 2025



Voyage d'étude de l'office en Valais en mars 2025

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

Sylvain Ferretti, Pascal Michel, Elisabeth Alberici, Valentin Bourdon, Isabelle Claden, Quentin Jolimay, Valérie Orsat Odermatt, Benjamin Villard, Ariane Widmer

## **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

Virginie Pirens, Naili Do Valle Marini, Natalia Hyde, Sandra Lacour

## **SERVICE DES PROCÉDURES/ PRÉAVIS ET DE L'INFORMATION**

Simon Wermelinger, Clarisse Ansaldi, Pierre Aysanoa, Denis Boesch, Karen Dupraz, Dan Reidy, Christian Revaclier

## **SERVICE DE L'OBSERVATION DU TERRITOIRE**

André Kovacs, Paul-Henry Calame, Véronique Carrozzini, Marc Juge, Didier Maison, Pierre Stoenesco, Alexandre Vacher

## **DIRECTION JURIDIQUE**

Jean-Charles Pauli, Dominique Eliane Ballaman, Marion Baer, Maily Chappuis, Rachel Jenkins, Delphine Lambert, Coraline Schärer

## **SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE**

Frédéric Josselin, Talide Cividino, Marie-Claire Rey, Sofia Rossier, Blanca Saquero, Sarah Szwok, Anne Veuthey

## **DIRECTION DE LA PLANIFICATION CANTONALE**

Sylvain Ferretti a.i, Marie Sophie Aubert, Céline Barril, Vincent Delabriere, Anne Domeniconi-Gueissaz, Fabio Dubs, Prisca Faure, Eloïse Pelaud, Mathieu Petite, Lucie Schlumpf, Eric Zellweger

## **DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉGION LAC-NORD**

Marta Alonso, Florent Agat, Lionel Chabot, Daniela Diouf, Léonard Gavillet, Béla Kali, Camille Lanoir, Kyle Ogaard, Myriam Piguët, Ariane Poussière, Bastien Röthlisberger, Laura Vellella

## **DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉGION RHÔNE-UEST**

Jean-Luc Gauthey, César Aguzzi, Mokrane Aït Ghezala, Magali Brogi, Elisa Bieler, Sarah Goffinet, Gratzter Stephan, Joëlle Martin, Sabrina Mautone, Mikael Meyer, Séverine Pastor, Malika Regamey, Calvin Schenk

## **DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉGION DRIZE-LAC**

Anne Vuichard, Céline Bourgeois, Antoine Deferne, Farès Derrouiche, Margo Ferré, Carmen Ortega, Pierre Robyr, Olivier Sonderegger

## **DIRECTION DES PROJETS D'ESPACES PUBLICS**

Philippe Viala, John Aubert, Caroline Barbisch, Jan Bega, Thomas Boucher, Sophie Girard, Séverine Hennequin, Adrien Mutton



